



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5529>

Département(s) de publication : **34, 30**

Annonce n° **25-5529**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'évacuation, de transport et de traitement des boues issues des stations d'épuration de la régie des eaux de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Description : Prestations d'évacuation, de transport et de traitement des boues issues des stations d'épuration de la régie des eaux de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Identifiant de la procédure : 9ea369e9-48e1-4f72-b875-f33ecfe05b9d

Avis précédent : cd7448d4-9064-4d4b-a244-3a0c184e17f6-01

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513900 Services d'évacuation des boues

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Evacuation, transport et traitement des boues issues des STEP de la régie.

Description : Evacuation, transport et traitement des boues issues des STEP de la régie.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513900 Services d'évacuation des boues

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Montant maximum annuel de l'accord cadre : 300 000 Euros HT Accord-cadre reconductible 3 fois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Environnement et développement durable.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut être contestée devant le Président du tribunal administratif ou le magistrat qu'il délègue, en vertu de l'article L.551-1 du code de la justice administrative (CJA) par la voie du référé précontractuel. • Une fois le contrat conclu, par la voie du référé contractuel conformément aux dispositions des articles L551-13 à L551-16 du code de la justice administrative. • Soit par référé suspension avant la fin du contrat

conformément aux dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, • Soit par recours pour excès de pouvoir dans les formes mentionnées aux articles R.411-1, R.411-3 à R.411-6 et le délai de deux mois mentionné à l'article R.421-1 du code de justice administrative. • Recours de plein contentieux : les candidats évincés de la conclusion d'un marché public peuvent former devant le juge du tribunal administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires ; ce recours doit être exercé, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation ; • Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier de notification de rejet de candidature ou d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui signe le marché : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Déshydratation mobile, évacuation, transport et traitement des boues issues des STEP de la régie.

Description : Déshydratation mobile, évacuation, transport et traitement des boues issues des STEP de la régie.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513900 Services d'évacuation des boues

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Montant maximum annuel de l'accord cadre : 70 000 Euros HT Accord-cadre reconductible 3 fois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Environnement et développement durable.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut être contestée devant le Président du tribunal administratif ou le magistrat qu'il délègue, en vertu de l'article L.551-1 du code de la justice administrative (CJA) par la voie du référé précontractuel. • Une fois le contrat conclu, par la voie du référé contractuel conformément aux dispositions des articles L551-13 à L551-16 du code de la justice administrative. • Soit par référé suspension avant la fin du contrat conformément aux dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, • Soit par recours pour excès de pouvoir dans les formes mentionnées aux articles R.411-1, R.411-3 à R.411-6 et le délai de deux mois mentionné à l'article R.421-1 du code de justice administrative. • Recours de plein contentieux : les candidats évincés de la conclusion d'un marché public peuvent former devant le juge du tribunal administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires ; ce recours doit être exercé, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation ; • Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier de notification de rejet de candidature ou d'offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui signe le marché : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 370,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ALLIANCE ENVIRONNEMENT - LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 70,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ALLIANCE ENVIRONNEMENT - LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMM DE COMM GRAND PIC SAINT LOUP

Numéro d'enregistrement : 20002298600125

Adresse postale : HOTEL DE LA COMMUNAUTE 25 ALL DE L ESPERANCE

Ville : Saint-mathieu-de-treviers

Code postal : 34270

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : mp.assainissement@ccgpsl.fr

Téléphone : 0467551700

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Numéro d'enregistrement : 4895330590122

Ville : LUNEL

Code postal : 34400

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : commercial@alliance-env.fr

Téléphone : 0467470024

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 173 401 118 00604

Adresse postale : 6 RUE PITOT

Ville : MONTPELLIER CEDEX 2

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 57a40acc-ff17-4556-a57d-71310ef6d882 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2025 à 14:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025